

Le 1^{er} mars 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue par voie de visioconférence le premier jour de mars deux mille vingt et un à vingt heures. La séance est tenue par voie de visioconférence conformément aux mesures mise en place par le premier ministre du Québec, Monsieur François Legault.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
Mme Sandra Chandonnet, conseillère siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Denis Blier, conseiller siège no 3 (ABSENT)
Mme Jénilie Demers, conseillère siège no 4
M. Pascal Brulé, conseiller siège no 5
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021
- 5.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2021
- 6.0 Correspondance et suivi
- 7.0 Rapport des élus et de l'inspecteur municipal
- 8.0 Travaux d'asphaltage
- 9.0 CCU – Halte familiale R Bédard s.e.n.c
- 10.0 CCU – Christian Michel & Chantal Tanguay
- 11.0 Comptes à payer
- 12.0 Varia
- 13.0 Questions de l'assemblée
- 14.0 Levée de la séance

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Sandie Roux fait fonction de secrétaire.

R21-03-016
Ordre du jour

Il est proposé par Madame Sandra Chandonnet et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R21-03-017
Intervertir les points

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

R21-03-018
Procès-verbal du
1^{er} février 2021

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021;

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Le 1^{er} mars 2021

R21-03-019
Procès-verbal
Du 18 février 2021

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2021;

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Madame Jénilie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 février 2021 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois et suivi des sessions s'il y a lieu.

Les membres du conseil, incluant le maire, font un résumé de leurs activités municipales au cours du mois.

R21-03-020
Travaux d'asphaltage

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se prévaut du programme de subventions TECQ pour l'année 2021;

IL est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE des appels d'offres soient faits pour l'exécution de ces travaux;

QUE ces appels d'offres soient faits par un système électronique d'appels d'offres tel que l'exige l'article 935 du Code municipal;

QUE ces travaux soient conçus et réalisés selon les plans et devis préalablement préparés;

QUE la municipalité ne s'engage à ne prendre ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

ADOPTÉE

R21-03-021
CCU – Halte familiale
R.Bédard s.e.n.c

CONSIDÉRANT la demande de résidence liée à un projet agricole à temps partiel de Halte familiale R. Bédard s.e.n.c

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme CCU recommande d'accepter la demande de résidence liée à un projet agricole à temps partiel de Halte familiale R. Bédard s.e.n.c;

IL est proposé par Madame Sandra Chandonnet et résolu à l'unanimité des conseillers;

D'accepter la demande de résidence liée à un projet agricole à temps partiel de Halte familiale R. Bédard s.e.n.c.

ADOPTÉE

R21-03-022
CCU- Christian Michel
& Chantal Tanguay

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 01-02-2021 de Monsieur Christian Michel et Madame Chantal Tanguay;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme CCU recommande d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 01-02-2021;

IL est proposé par Madame Jénilie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers;

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure de Monsieur Christian Michel et Madame Chantal Tanguay, 333, Rang St-Joseph à Notre-Dame-de-Lourdes;

ADOPTÉE

Le 1^{er} mars 2021

R21-03-023
Comptes à payer

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes à payer pour un montant total soixante et onze mille trois cent cinquante- cinq dollars et soixante- trois sous (71 355.63\$), et d'autoriser la secrétaire-trésorière d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

Varia :

Aucun point

La période de questions s'ouvre à _____ et se termine à _____.
Comme nous sommes en visio conférence aucune période de questions. Je n'ai reçu aucune question de citoyen par courriel ou en personne.

R21-03-024
Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Pascal Brûlé et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h08.

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale / secrétaire trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Initiales